

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION

DE STRUCTURES ET DE MATERIEL POUR MANIFESTATION

Pour être pris en considération sans restriction, ce document devra être remis en mairie **au minimum 2 mois avant la manifestation**. Au-delà de ce délai, aucune garantie ne pourra être donnée sur la mise à disposition des matériels, quels que soient les engagements de principe verbaux pris au préalable.

POUR CHAQUE MONTAGE DE TENTE, LA PRESENCE DE 4 PERSONNES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION SERA EXIGEE LE MERCREDI MATIN A 8H30 ET LE LUNDI MATIN 8H30 POUR LE DEMONTAGE.

Association demandeuse :

Nature de la manifestation (réunion, A.G., expo, rencontre sportive,...) :

Lieu de la manifestation :

Date(s) : de : heure(s) à : heure(s)

Nombre de personnes attendues :

Responsable de la demande :

Téléphone : Courriel :

Cette manifestation nécessitera la modification des activités hebdomadaires des associations suivantes : (1).....(2)..... qui seront informées par le Service Vie Associative.

MATERIEL DEMANDÉ

Matériel	Quantité souhaitée	Disponibilité	Matériel	Quantité souhaitée	Disponibilité
Tables plateaux		60	Panneaux bois		20
Avec tréteaux		120	Barrières de sécurité		50
Tables « KIT »		12	Tentes 8m x 5m		2
Chaises		150	Tentes 12m x 5m		2
Bancs		70	Urne		2
Grilles d'exposition		16	Containers ordures		
Mini sono portable		1	Autres		

AUTRES PRESTATIONS SOLLICITÉES

ayant déjà fait l'objet d'un accord de principe lors de la réunion de préparation de la manifestation

Détail	Commentaires	OUI ou nombre
Sono	Uniquement dans le Centre Culturel. Préciser nombre micros.	
Eclairage	Uniquement dans le Centre Culturel	
Vidéoprojecteur+ écran	Uniquement dans le Centre Culturel	
Podium SIVOM	43m ² ou 56m ²	
Plancher SIVOM	72 m ²	
autres		
autres		

Le
 Pour l'association
 Nom Prénom

Bon pour accord

Service Vie Associative	
Elu	